

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 7 février 1951.-

N° 283 /Just

Objet:
Affaire Kabango.

Cher Maître,



Comme suite à votre lettre du 29/I/51, j'ai
l'honneur de vous faire savoir que l'affaire Kabango a été
transmise au Parquet du Ruanda, à Kigali.

Veuillez agréer, Cher Maître, l'assurance
de ma considération très distinguée.

L'Officier de Police Judiciaire,
CH. L E E S,

Maître P. Sharff Avocat

COSTERMANSVILLE.

=====